



**SE FORMER
DANS LE
SUPÉRIEUR :**

**DÉJOUONS
LES IDÉES
REÇUES !**



SE FORMER DANS LE SUPÉRIEUR : DÉJOUONS LES IDÉES REÇUES !

L'université ne prépare pas à un métier

✗ Certaines formations accessibles depuis le bac sont professionnalisantes comme les DUT (futurs BUT – Bachelor Universitaire technologique) et DEUST. D'autres, comme les licences consistent en une spécialisation progressive dans une discipline et un champ professionnel. Cependant, à la fin de la seconde année, les étudiants peuvent rejoindre des licences professionnelles ou des parcours de licence professionnalisants. Ils peuvent également envisager un parcours en troisième année de licence visant un master et donc une insertion professionnelle comme cadre ou ingénieur. Les stages sont possibles tout au long du parcours de formation et ce, quel que soit la formation suivie. Ils sont obligatoires dans les formations professionnelles (DUT, Licence professionnelle, master, mastère spécialisé et diplôme d'ingénieur). Avec l'ouverture des formations aux contrats d'alternance, c'est une véritable professionnalisation en entreprise qui vous est offerte.

Ingénieur, un métier pour les hommes

✗ Être ingénieur n'est pas réservé aux hommes. En moyenne, les femmes représentent 28 % des ingénieurs diplômés et leur nombre progresse chaque année ! En agroalimentaire, chimie ou encore agriculture, sept élèves sur dix sont des filles. Elles représentent 30% des effectifs dans le secteur du BTP ! Par contre, elles sont moins nombreuses dans les secteurs de l'électronique-électricité (18,4%), de l'informatique (16,4%) ou du transports (13,8%).

Je veux reprendre une formation dans le supérieur et je dois tout financer

✓ Tout dépend de votre statut (salarié, alternant, demandeur d'emploi, profession libérale, etc) et des droits à la formation qui y sont associés. Si vous financez par vous-même la formation, vous devrez vous acquitter des droits d'inscription et des frais de formation. Si vous bénéficiez de droits à la formation (CPF, plan de développement de compétences, ...), vous devrez vous acquitter des droits d'inscription et une prise en charge partielle ou totale du coût de formation est possible.

Je ne peux pas cumuler une formation dans le supérieur et les allocations chômage

✗ Si vous êtes demandeur d'emploi, votre projet de formation doit être validé avec votre conseiller Pôle Emploi. Il vous fournira une fiche de prescription de formation. Ceci permettra le maintien des indemnités de chômage durant la formation.

L'apprentissage, c'est pour les jeunes en échec scolaire

✗ Les formations en alternance existent pour tous les niveaux, du CAP au diplôme d'ingénieur. C'est même dans le supérieur que l'alternance connaît son plus fort développement. Les entreprises utilisent souvent l'apprentissage comme pré-recrutement dans les secteurs en tension.



SE FORMER DANS LE SUPÉRIEUR : DÉJOUONS LES IDÉES REÇUES !

Suivre une formation dans le supérieur ne donne pas un diplôme de la même valeur que celui des étudiants

- ✗ Les diplômes nationaux délivrés sont les mêmes et ont la même valeur, quelles que soient les modalités d'organisation des formations.

Suivre une formation dans le supérieur garantit un retour à l'emploi

- ✗ ✓ Reprendre une formation dans le supérieur permet une montée en compétences, permet de développer son réseau professionnel et augmente son employabilité. Charge à chacun d'être acteur de sa recherche. Sachez également que si avoir un diplôme ne garantit pas un emploi, 87% des diplômés de l'enseignement supérieur sont en activité, contre 69% des personnes n'ayant pas dépassé le bac.

Je peux intégrer une formation dans le supérieur à tout moment de l'année

- ✗ Les formations se déroulent selon un calendrier prévisionnel qui fixe une date de démarrage et de fin de formation. De plus, pour participer à une formation dans l'enseignement supérieur, il faut respecter le calendrier de dépôt des candidatures communiqué par l'établissement et être admis en formation à l'issue de l'étude des dossiers.

Je ne peux pas partir à l'étranger dans le cadre d'une reprise de formation

- ✗ La mobilité à l'étranger dans le cadre des stages n'est pas obligatoire mais reste envisageable (voir les conditions).

*Consultez en ligne
l'offre de formation des établissements
de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
et trouvez votre formation !*

formations.univ-toulouse.fr